

9.10.2022

REPUBLICQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
CONSEIL REGIONAL DE L'EST



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
EAST REGIONAL COUNCIL

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ~~14~~ /AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU  
20 Oct 2022 POUR L'AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DES BUREAUX ET DIRECTIONS DE  
L'ANNEXE 3 DU CONSEIL REGIONAL (PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : Budget Conseil Régional de l'Est, Exercice 2022  
Imputation : 221 100

#### 1. Objet de l'appel d'offres

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'agencement et aménagement des bureaux et directions de l'annexe 3 du Conseil Régional en procédure d'urgence.

#### 2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux de réfection des portes de bureaux
- La mise en œuvre de baies vitrées coulissantes en Aluminium
- La mise en œuvre des portes capitonnées
- La mise en place des carreaux vitrifiés de 60x60
- La fixation des Auvents
- Les travaux de peintures
- La réfection du réseau d'électricité
- Les travaux généraux de plomberie.

#### 3. Délai d'exécution

Le délai global d'exécution des travaux est de **Un (01) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

#### 4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont repartis en **un (01) lot unique**.

#### 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
Agencement et aménagement des constructions	25 092 100 FCFA

#### 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant des compétences avérées dans le domaine considéré.

#### 7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, exercice 2022, imputation budgétaire 221 100.

#### 8. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances d'un montant de **en francs CFA**, soit **2% du coût total du projet TTC**.

Intitulé des projets	Montant de la caution
Agencement et aménagement des constructions	500 000 FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'annexe III du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerestra à Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, dès publication du présent avis.

## 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à l'annexe III du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerestra à Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) FCFA**, auprès de la Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 11. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 12. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge au siège du Conseil Régional de l'Est, sis à l'annexe III au carrefour Teerenstra à Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30 au plus tard le ~~01/11/2022~~ à ~~12~~ heures précises sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ~~014~~/AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU  
20/11/2022 POUR L'AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DES BUREAUX ET DIRECTIONS DE  
L'ANNEXE 3 DU CONSEIL REGIONAL (PROCEDURE D'URGENCE)**  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 13. Recevabilité des offres

Les offres parvenues hors délai ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 14. Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard ~~01/11/2022~~ à ~~13h~~ par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 15. Critères d'évaluation des offres

### Critères d'évaluation

#### A. Critères éliminatoires :

##### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ou scannée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

**b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

**c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

**N.B :** Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

**B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **dix millions (10 000 000)**.....Oui
- 2) Les références de l'Entreprise ..... Oui
- 3) La compréhension du projet .....Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels .....Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

**16. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins disante** et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

**17. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

**18. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'annexe III du Conseil Régional de l'Est, sise au carrefour **Teerestra à Nkolbikou**, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

**19. Lutte contre la corruption**

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 677 20 57 25 ou 699 37 07 48.

Bertoua, le 20 OCT 2022

**LE PRESIDENT,**

*Wouamane Mbélé*



**Ampliations :**

- MINMAP/DR/ES ;
- ARMP/ES (pour publication et archivage).
- Président CIPM/CR/ES ;
- Marchés (archivage) ;
- Affichage CR-ES.